

Équipe de soins primaires — Former pour transformer

Planification de la réforme du programme d'études

Contexte

La phase 2 du Projet sur les finalités d'apprentissage, qui est axée sur la réforme du programme d'études et la gestion du changement, est en cours. Elle est maintenant financée par une subvention accordée dans le cadre de l'initiative « Équipe de soins de santé primaires » jusqu'en mars 2024. Au cours de la période de subvention, chaque faculté doit rédiger un **plan de réforme du programme d'études** et un **rapport d'évaluation de l'état de préparation au changement**. Ensemble, ces éléments livrables dresseront un portrait de la situation à l'échelle nationale — les jalons — qui éclairera les changements que nous apporterons à la formation et harmonisera nos changements avec la transformation des soins primaires.

Le présent document décrit les attentes et propose un modèle de rapport pour le plan de réforme du programme d'études de votre faculté. Il a été examiné et approuvé par le [Groupe de travail sur la réforme de l'éducation](#).

Le rapport d'évaluation de l'état de préparation au changement sera élaboré par les directions de département de médecine de famille en collaboration avec le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), qui fournira du soutien en matière d'évaluation évolutive selon les modalités de la subvention. Des ressources et un processus distincts seront alloués à ce volet du travail.

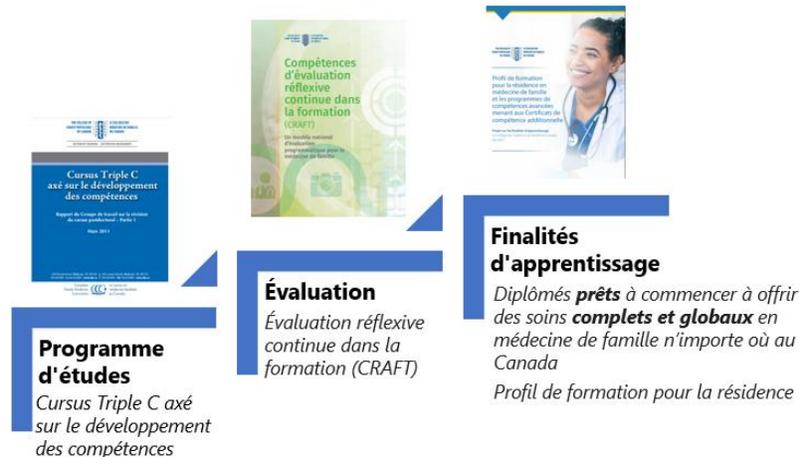
Vous devrez élaborer votre plan de réforme de votre programme d'études en vous basant sur le [Profil de formation pour la résidence](#) (pour ce qui est de la portée et du niveau de détail). **Veillez porter une attention particulière aux cinq priorités nationales pour la réforme du programme d'études**, qui sont intégrées au modèle de rapport (décrit ci-après). Agissant à titre de coordonnateur, le CMFC organisera des occasions d'échanges entre les facultés pour que vous puissiez apprendre du travail réalisé à travers le pays et rassembler de l'information qui servira à effectuer votre travail. Ces occasions régulières seront offertes par l'entremise du réseau du projet (agents de gestion des changements complexes/responsables de l'évaluation évolutive) ainsi que lors des séances de réflexion sur la conception pédagogique, en juin et novembre 2023.

Considérations

L'élaboration du plan de réforme du programme d'études doit contribuer concrètement au processus de révision et de planification de votre programme d'études. Elle doit être suffisamment détaillée pour vous permettre d'évaluer les besoins en ressources, les capacités et les coûts. Le rapport en tant que tel doit présenter un résumé du processus de révision dont découlent vos conclusions concernant les priorités qui se rapportent à votre programme ainsi que vos plans de mise en œuvre, en accordant une

attention particulière à la façon dont vous avez tenu compte des priorités nationales pour la réforme du programme d'études et intégré le [Profil de formation pour la résidence](#).

Le CMFC encourage la pertinence et l'innovation ainsi que l'utilisation de ses guides/documents à des fins d'uniformité ainsi que leur adaptation au contexte local :



1. **Cursus Triple C axé sur le développement des compétences** : Le Cursus Triple C est toujours recommandé comme paradigme global de programme d'études. Ce qui a changé, c'est que le champ de pratique qu'implique la **globalité des soins dans la formation** est maintenant défini par le [Profil de formation pour la résidence](#). Le concept de cursus **centré sur la médecine familiale** a également évolué pour tenir compte des milieux où s'exerce la discipline et de l'évolution du rôle du médecin de famille qui devient un leader collaboratif pour des soins primaires dispensés en équipe et des soins complexes. On demande aux programmes d'offrir des expériences d'apprentissage qui enseignent et illustrent des modèles de pratique viables ainsi que la prestation de soins primaires au sein d'équipes interprofessionnelles dans de multiples milieux de pratique.
2. **Évaluation programmatique fondée sur le modèle CRAFT** : Ce modèle demeure l'approche recommandée pour l'évaluation programmatique. Ce qui change, c'est la nécessité de développer des approches d'évaluation pour les dimensions de la compétence nouvellement définies et la préparation à la pratique. Le projet du CMFC « Réimaginer l'avenir des processus d'évaluation, de certification et d'examen » (ReFACE), qui aidera à mener cet effort, ne sera peut-être pas pleinement en place d'ici le printemps 2024.
3. **Profil de formation pour la résidence** : Publié en 2021, ce document définit la globalité des soins dans la formation et décrit le travail auquel les diplômés sont préparés pour débiter leur pratique et l'adapter où qu'ils soient au Canada.
4. **Priorités nationales pour la réforme du programme d'études** : Ces cinq priorités cristallisent les changements proposés dans le Profil de formation pour la résidence, en particulier ceux qui se rapportent à nos objectifs de responsabilité sociale.

Aperçu des attentes et format de rapport suggéré pour votre plan de réforme du programme d'études

Attentes

En ce qui a trait à la planification de la réforme du programme d'études, le protocole d'entente (PE) définit les attentes suivantes :

Créer un plan de réforme du programme d'études sous forme d'un rapport écrit basé sur le [Profil de formation pour la résidence](#) qui atteint des objectifs nationaux définis sur la préparation des diplômés à la pratique, offre la formation pour assurer que les diplômés sont adéquatement préparés à la prestation de toute la gamme des soins qu'englobe la discipline, met l'accent sur les populations et les communautés mal desservies et développe les aptitudes pour répondre à l'évolution des besoins de la société dans les domaines prioritaires. **Plus particulièrement :**

1. Constituer une équipe locale sur la conception pédagogique (qui comprend l'agent ou l'agente de gestion des changements complexes)
2. Participer et contribuer à la planification de la réforme du programme d'études ; ceci comprend jusqu'à six ateliers de conception/séances de réflexion (parfois en virtuel, parfois en présentiel) et des réunions virtuelles intermédiaires tout au long de la durée du PE
3. Rédiger une version **préliminaire** du plan de réforme du programme d'études (à soumettre début janvier 2024) et une version **définitive** de ce plan (à soumettre en mars 2024) qui s'aligneront sur les séances de réflexion, respecteront le barème de versements et seront présentées conformément au modèle national proposé
4. Collaborer et rester en contact sur la plateforme de collaboration en ligne.

Le plan de réforme du programme d'études de chaque université sera légèrement différent, car il reflétera les aspirations et les réalités de chaque établissement, tout en respectant les principes, objectifs et modèles nationaux.

Échéancier

- Version préliminaire du plan de réforme du programme d'études, **à soumettre au plus tard le 5 janvier 2024**
- Version finale du plan de réforme du programme d'études, **à soumettre au plus tard le 31 mars 2024**

Modèle suggéré de rapport sur la réforme du programme d'études

1. Processus de révision du programme d'études

Décrivez le processus mis en œuvre pour revoir votre programme d'études et pour établir les priorités locales et les plans applicables à tous les volets/sites du programme.

2. Planification de la réforme du programme d'études : Mise en contexte des priorités nationales

Pour chacune des priorités nationales de la réforme du programme d'études, décrivez les conclusions de la révision de votre programme, les priorités locales qui en découlent et vos plans pour modifier ces aspects de votre programme. Comment prévoyez-vous aborder chacun de ces changements dans tous les volets/sites de votre programme ?

Priorités nationales pour la réforme du programme d'études :

- **Priorité 1 :** Améliorer la préparation à la pratique et les intentions d'offrir des soins complets et globaux en assurant un meilleur encadrement de la transition vers la pratique
- **Priorité 2 :** Optimiser la portée de la formation conformément au [Profil de formation pour la résidence](#) publié en 2021 (incluant les habiletés procédurales)
En vous basant sur l'examen de votre programme, quels sont les éléments que vous avez entrepris de développer, de mettre en œuvre ou d'adapter pour refléter l'étendue des attentes liées à la formation définies dans le Profil de formation pour la résidence ?
- **Priorité 3 :** Apprendre à travailler différemment, au sein d'équipes interprofessionnelles, dans le cadre d'un engagement envers une pratique durable et le bien-être professionnel
- **Priorité 4 :** Prendre soin des communautés mal desservies en améliorant l'exposition à ces communautés et en apprenant à travailler avec elles dans le cadre d'un engagement à améliorer la responsabilité sociale et l'équité en santé
- **Priorité 5 :** Comblent les lacunes existantes et améliorer les compétences dans les domaines où les besoins sociaux sont prioritaires, notamment :
 - Soins à domicile et soins de longue durée
 - Toxicomanies et santé mentale
 - Médecine d'urgence/aiguë
 - Santé autochtone
 - Équité en santé et lutte contre le racisme
 - Soins virtuels et technologies informatiques en santé

3. Plans de mise en œuvre : Un programme d'études remanié d'une durée de trois ans

Une évaluation de l'état de préparation au changement fait partie des attentes se rapportant au Plan de réforme du programme d'études. En fonction de cette évaluation, décrivez les possibilités actuelles d'offrir, dans le cadre de votre programme, une formation de base remaniée en médecine de famille d'une durée de trois ans à compter de 2027.

Après 2027 ? Décrivez vos plans pour adopter, développer et mettre en œuvre à grande échelle le programme d'études remanié de trois ans au sein de votre programme.

Des documents plus détaillés, comme des cartographies du programme d'études, peuvent être des annexes utiles à votre rapport, le cas échéant. Aucun format standard n'est prévu pour les cartographies de votre programme. Si le processus de cartographie est nouveau pour vous, le lien suivant pourrait vous être utile : [Cartographie curriculaire pour les programmes de médecine de famille](#).

Si vous avez déjà cartographié votre programme d'études, vous pourriez poursuivre cette démarche et analyser votre cartographie en le comparant au [Profil de formation pour la résidence](#) et aux priorités nationales pour la réforme du programme d'études.